ARCHIVES
NICE CÔTE D'AZUR

Historique

Contexte 2
L'Algérie avant 1962 2
Trois départements français 2
Des populations qui ne se mêlent pas 2
La décolonisation 2
L'exode 3
La guerre d'Algérie 3
Les Accords d'Evian 5
Les Rapatriés à Nice 7
S'intégrer 7
Se loger 8
Entrer en politique 10
Gagner 11
Travailler 12
Enseigner 12
Conseiller et soigner 13
Commercer 14
Se retrouver 15
Manger 15
Parler 16
Prier 17
Se souvenir 18
Des monuments dans la ville 19
Vingt-cinq ans après 20
Au Soleil des Deux Rives 21

ARCHIVES
NICE CÔTE D'AZUR

Contexte historique

L'Algérie avant 1962

Trois départements français

La conquête de l'Algérie par la France se réalise en plusieurs étapes distinctes. Elle débute par le débarquement de l'armée d'Afrique à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830 commandée par le général de Bourmont. Elle s'achève en partie lors de la reddition formelle de l'émir Abdelkader au duc d'Aumale, le 23 décembre 1847. Cette phase initiale de la conquête se termine par la soumission des tribus d'Algérie au Roi de France puis, en décembre 1848, par la création des départements français d'Algérie (Alger, Oran et Constantine). L'Algérie va devenir une colonie de peuplement, la seule de France avec la Nouvelle-Calédonie.

En 1955, le département de Bône est créé par division du département de Constantine. Une grande réforme administrative a lieu en 1958, à l'origine des départements algériens actuels.

Des populations qui ne se mêlent pas

En 1849, la population totale de l'Algérie est divisée en deux parties distinctes :

- la « population indigène » (presque 2,6 millions d'habitants), qui inclut les musulmans et les israélites ;
- les « Européens » (117 366 habitants) : les Français et les étrangers (Espagnols, Italiens, Allemands, Suisses, Anglo-Maltais et Anglais) qui seront progressivement assimilés à la population française par l'application du droit du sol (*jus soli*).

En 1870, le décret Crémieux attribue d'office la citoyenneté française aux « Israélites indigènes » d'Algérie, c'est-à-dire aux 35 000 juifs du territoire.

Quant aux indigènes musulmans, ils restent sous le régime colonial de l'indigénat.

En 1954, le recensement de population donne 9,37 millions d'habitants en Algérie dont 1,05 millions d'Européens.

La décolonisation

Après la Deuxième Guerre mondiale, la France, comme les autres puissances coloniales, voit son Empire s'effriter progressivement. Les « peuples d'Outre-Mer » font l'objet des trois derniers paragraphes de la Constitution de la Quatrième République en 1946 et l'Empire devient Union française.

Au Maroc et en Tunisie, protectorats français où la France détenait les pouvoirs diplomatique et militaire en s'appuyant sur l'élite locale pour l'administration locale, l'agitation nationaliste est très forte. L'arrestation en Tunisie d'Habib Bourguiba et, au Maroc, du sultan Mohammed Ben Youssef, a pour effet de renforcer la contestation. Des négociations sont engagées et annoncées par Pierre Mendès-France dans son discours de Carthage du 31 juillet 1954. En 1956, la Tunisie et le Maroc deviennent indépendants.

L'émancipation des colonies françaises d'Afrique sub-saharienne est plus lente même si l'île de Madagascar a été, dès 1947, le théâtre d'une insurrection – férocement réprimée.
Le Rassemblement démocratique africain (RDA) utilise le droit de vote attribué aux indigènes des anciennes colonies par la Constitution de 1946 pour pénétrer les groupes parlementaires de certains partis métropolitains. À partir de 1956, grâce à leurs contacts en métropole, les élus du RDA obtiennent que s'engage un processus pacifique qui va permettre un transfert progressif de souveraineté.

La loi-cadre Defferre de 1956 accorde une décentralisation très poussée aux territoires d'Outre-Mer (TOM), avec la suppression des collèges électoraux multiples, des assemblées locales librement élues et des conseils de gouvernement désignés par celles-ci dans chaque territoire. Ce nouveau régime électoral, appliqué pour une fois sans truquage, permet enfin l'accession à la tête de chaque territoire de dirigeants représentatifs comme Félix Houphouët-Boigny ou Léopold Sédar Senghor.

Après 1958 et le vote sur la nouvelle constitution de la Cinquième République, les TOM accèdent progressivement à l'indépendance avec la conclusion d'accords de coopération avec la France (privilèges douaniers pour les entreprises françaises, troupes françaises sur le territoire des anciennes colonies, etc.).

L'exode

La guerre d'Algérie

La Quatrième République face aux indépendantistes algériens

Les débuts de la guerre d'Algérie – qualifiée à l'époque par les autorités françaises d'« événements d'Algérie », « guerre d'indépendance » pour les Algériens – peuvent être datés du 1er mai 1945, lorsque les sympathisants du Parti Populaire Algérien (P.P.A.) dissous de Messali Hadj (1898-1974) font défiler environ 20.000 manifestants indigènes à Alger. La semaine suivante, au matin du 8 mai, une nouvelle manifestation, évaluée à 8.000 personnes, survient à Sétif aux cris de « *Istiqlal [Indépendance], libérez Messali* ». 27 Européens sont tués et l'insurrection s'étend à des villes voisines. La répression est d'une extrême brutalité. L'aviation bombarde les zones insurgées. Officiellement, les autorités françaises estiment que le drame aura fait 103 morts chez les Européens et 1.500 chez les musulmans. Mais les historiens évoquent 2.500 à 6.000 morts.

Le drame, survenu le jour de la capitulation de l'Allemagne, est passé inaperçu de l'opinion métropolitaine mais consacre la rupture définitive entre les musulmans et les colons d'Algérie et constitue une forme de prélude à l'insurrection armée que déclenche le F.L.N. (Front de libération nationale) le 1er novembre 1954, tandis que la France est encore traumatisée par la défaite indochinoise de Diên Biên Phu. En réponse, le 5 février 1955, le Président du Conseil Pierre Mendès-France présente un plan de réformes en Algérie donnant des indications sur la nécessité d'une « coopération généreuse que la métropole doit créer pour une vie meilleure en Algérie, amélioration des terres incultes etc. ». Mis en minorité, il est contraint de démissionner.

Son successeur, Edgar Faure, instaure l'état d'urgence dans une partie de l'Algérie le 1er avril suivant. Et, la situation ne s'améliorant pas, le 12 mars 1956, l'Assemblée nationale vote la loi sur les « pouvoirs spéciaux » pour l'Algérie. Le 7 janvier 1957, c'est le début de la bataille d'Alger.

Dès lors, des agriculteurs chassés de leurs terres par la guérilla ou des familles endeuillées par les attentats commencent à se réfugier en France. Fuyant la violence, de nombreux fonctionnaires en poste en Algérie demandent également à rentrer en métropole ou y font rentrer leurs enfants.

Alors que l'État est fragilisé par un pouvoir politique instable, un Comité de salut public se constitue à Alger le 13 mai 1958 sous l'égide du général Raoul Salan, commandant supérieur Interarmées de l'Algérie depuis décembre 1956.

Ramené au pouvoir par l'émeute algéroise, président du Conseil des ministres et ministre de la Défense nationale investi par l'Assemblée nationale avec pouvoirs spéciaux, le général De Gaulle a pour mission de mettre fin au conflit. Le temps que se mettent en place les nouvelles institutions de la Ve République, il donne des gages à l'armée et aux partisans de l'Algérie française. « Je vous ai compris ! », lance-t-il dès le lendemain de son investiture, le 4 juin 1958, à Alger, depuis le balcon du Gouvernement général, devant la foule réunie sur la place du Forum. Le surlendemain, en visite officielle dans le département d'Oran, le général lance « Vive l'Algérie française ! » à la fin d'un discours à Mostaganem.

Le pouvoir gaulliste et l'autodétermination du peuple algérien

Une orientation que semble confirmer la conférence de presse du 23 octobre 1958 dans laquelle, fort de la récente promulgation de la constitution de la Cinquième République, le Général n'offre d'autre perspective au F.L.N. qu'une reddition honorable, la paix des braves. Depuis un mois cependant s'est formé au Caire un Gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.) dirigé par Ferhat Abbas, lequel décline l'offre de paix.

Aussi, le général De Gaulle, devenu président de la République française, proclame-t-il solennellement, le 16 septembre 1959, le droit de l'Algérie à l'autodétermination. Une fois le cessez-le-feu obtenu, les Algériens se verront offrir le choix entre trois solutions :

- la francisation complète, « de Dunkerque à Tamanrasset » ;

- la constitution d'une Algérie gouvernée par les Algériens, mais en union étroite avec la France (autonomie) ;
- et la sécession (indépendance) – dont il décrit les conséquences : une misère épouvantable, un affreux chaos politique, un égorgement généralisé et bientôt la dictature belliqueuse des communistes.

C'est la rupture avec les Européens d'Algérie qui se sentent trahis par le pouvoir gaulliste. La ville d'Alger entre en rébellion lors de la Semaine des barricades, du 24 janvier au 1er février 1960. Le 19 décembre 1960, une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies reconnaît le droit du peuple algérien à l'autodétermination et à l'indépendance. Le référendum du 8 janvier 1961 qui approuve à 75 % le projet de loi sur l'autodétermination du peuple algérien marque une nouvelle étape en légitimant le processus d'indépendance.

Salan et d'autres militaires entrent alors dans la clandestinité et viennent encadrer l'Organisation armée secrète (O.A.S.), un des groupements activistes apparus au début de l'année 1961 partisans de l'action violente au service de la cause de l'Algérie française. Le 22 avril 1961, la tentative de putsch des anciens généraux Salan, Challe, Jouhaud et Zeller se solde par un échec.

Les Accords d'Evian

Une Algérie indépendante

Les accords conclus à Évian le 18 mars 1962 mettent un terme à cent trente-deux années de colonisation et ouvrent la voie au scrutin d'autodétermination. Le 19 mars 1962 à midi, le cessez-le-feu est proclamé en Algérie après plus de sept années de conflit : pour les militaires, c'est la fin des combats.

Le 3 juillet 1962, après deux référendums, l'Algérie devient indépendante dans un contexte de violence extrême et de départ des Pieds-Noirs désemparés : nombreux sont les Français d'Algérie pour qui la fin de l'Algérie française est ressenti comme la fin d'un monde. Règlements de comptes, attentats, tueries réciproques mettent l'Algérie à feu et à sang pendant encore plus de trois mois, particulièrement à Alger et à Oran.

Les massacres d'Oran

Oran, la ville la plus européenne d'Algérie, avait été, dans les années 1950, relativement épargnée par la guerre. Mais, en 1962, l'OAS y frappe quotidiennement, en utilisant tous les moyens de la guérilla urbaine (attentats à la voiture piégée, bombes, exécutions sommaires, enlèvements, tirs de roquettes…). L'attentat le plus meurtrier fait 23 morts et 32 blessés. En face, les groupes armés et milices algériennes se multiplient, certaines incontrôlables et ultra-violentes, pratiquant à partir d'avril 1962, des enlèvements de civils, européens pour la plupart, souvent suivis d'exécutions. Pour

limiter ces affrontements, les autorités françaises entourent les quartiers musulmans d'El-Hamri (Lamur) et Mdina Jdida d'un barrage de barbelés et imposent le couvre-feu.

Le paroxysme est atteint le 5 juillet 1962, alors qu'une foule venant des faubourgs musulmans d'Oran fête l'indépendance dans les quartiers européens du centre-ville. Vers 11 heures 30, des coups de feu dont les auteurs n'ont jamais été identifiés, éclatent en plusieurs lieux ; la panique s'empare de la foule et une explosion de violence s'ensuit. Tout l'après-midi, des Européens sont pris en chasse, lynchés, capturés, mutilés et exécutés sommairement. Face à ces atroces massacres, les forces françaises, soucieuses de respecter la responsabilité du nouvel État algérien en charge du maintien de l'ordre et de ne pas compromettre les conditions de l'accord de paix, n'interviennent que tardivement.

Ces massacres amplifient le départ des Français d'Oran, dans une situation d'angoisse, de détresse et de dénuement absolus. Nombreux sont ceux qui trouvent refuge dans la base de Mers el-Kébir où ils doivent attendre un navire qui les amènera en France. L'événement reste un traumatisme dans la mémoire pied-noire.

Le rapatriement

Après le drame d'Oran, les vagues de départ s'amplifient : à l'été 1962, par dizaines de milliers, les Européens tentent de fuir l'Algérie et de se réfugier en Métropole. Bateaux et avions sont pris d'assaut par des familles affolées.

Pour eux, c'est l'exil, mais l'administration française les qualifie de rapatriés au sens de la loi du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer : *« Français ayant dû quitter ou estimé devoir quitter, par suite d'événements politiques, un territoire où ils étaient établis et qui était antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France ».*

Les liaisons maritimes et aériennes conduisent initialement une majorité de ces rapatriés d'Algérie à Marseille, Paris, Bordeaux, Saint-Nazaire. Mais le département des Alpes-Maritimes, son climat doux et ses paysages, similaires aux contrées quittées, attirent un très grand nombre d'entre eux et le département devient bientôt le troisième pour l'accueil après la Seine et les Bouches-du-Rhône.

Rappelons que, durant les événements d'Algérie, plus de 10.000 civils français ont été tués et que 42.000 incidents violents ont concerné des civils. A l'indépendance, la presque totalité de la population française d'Algérie a quitté le pays en y perdant ses biens.

ARCHIVES
NICE CÔTE D'AZUR

Les Rapatriés à Nice

S'intégrer

> « La France a-t-elle fait son devoir vis-à-vis des rapatriés d'Algérie ? »
> (Fernand Icart, député des Alpes-Maritimes, dans une intervention à l'Assemblée nationale le 28 octobre 1964)

Alors qu'en 1963, on dénombre 80 000 rapatriés dans les Bouches-du-Rhône, 33 000 en Haute-Garonne, 32 000 dans les Alpes-Maritimes, 24 500 dans l'Hérault, 22 500 dans le Var, le gouvernement Pompidou se dote d'un ministère des Rapatriés, confié à François Missoffe (1919-2003) de novembre 1962 à juillet 1964. A Nice, où Pierre-Jean Moatti (1912-1984), fils d'un avocat à la Cour d'appel d'Alger et dont la mère repose au cimetière israélite de Bologhine, est préfet de 1954 à 1967, on peut supposer des services de l'Etat très attentifs au sort des Pieds-Noirs. En 1964, le ministère des Rapatriés implante d'ailleurs une antenne maralpine sur l'avenue Béatrix.

Des mesures d'urgence sont prises au niveau national : logements provisoires, allocations diverses. Par des primes géographiques de départ, l'Etat veut inciter les rapatriés à quitter le Midi et, le nombre des commerçants et des agriculteurs étant trop important, les engager à acquérir une formation professionnelle pour se reconvertir dans des branches porteuses d'emplois salariés sur le territoire, principalement dans le Nord et l'Est de la France. Le ministre du Travail, Gilbert Granval, vient ainsi en mars 1963 en visite à Nice et à Cannes pour se préoccuper de la formation professionnelle des Pieds-Noirs des Alpes-Maritimes.

Mais les rapatriés préfèrent rester dans le Sud de la France. Au recensement de 1968, à Montpellier, on compte 11 Pieds-Noirs pour 100 métropolitains, 10 à Toulon et Perpignan, 8 à Nîmes et Nice, 6 à Toulouse et Cannes, 5 à Pau. De 1962 à 1968, ils ont assuré 50 % de la croissance démographique de Marseille et de Perpignan, 60 % de celle de Toulon et 70 % de celle de Nice. La population de Cagnes-sur-Mer double à la faveur de la décolonisation, passant de 11 000 à 22 000 habitants entre 1954 et 1968 ; le village de Saint-Laurent-du-Var devient, à la même époque, une petite ville de plus de dix-mille habitants. Cet essor démographique sans précédent n'est pas sans conséquence sur l'évolution du paysage.

	1954	1962	1968
Nice	244 360	292 958	322 442
Cagnes-sur-Mer	11 066	15 392	22 110
Saint-Laurent-du-Var	5 623	8 186	10 156

évolution démographique de la métropole niçoise

Sous la plume du journaliste J.-C. Vérots, *Nice-Matin* détaille fin juillet 1962 les préoccupations vitales des rapatriés : logement, travail, vêtements. Pour faire face aux besoins, la Ville de Nice crée donc, dès le 1er décembre 1962, son propre service municipal des Rapatriés qui aide les Pieds-Noirs à trouver emploi et logement, à scolariser des enfants perturbés par l'exode, puis, sur le long terme, à constituer et déposer leurs dossiers administratifs au cours du long combat pour le dédommagement, après le vote de la loi d'indemnisation de 1970 et les lois successives de 1978, 1982 et 1987.

Les Pieds-Noirs d'Algérie bénéficient également du soutien d'associations de rapatriés déjà présentes sur le territoire. Ainsi, dès 1957, plusieurs personnalités revenues dans l'Hexagone avaient créé l'Union des Français d'Afrique du Nord (UFAN), conseillée par le député Pierre Pasquini, avocat au barreau de Nice et président adjoint de l'association. Le 1er juillet 1962, au tout début de l'exode, le colonel Battesti, député de Seine-et-Marne et président de l'association nationale des Français rapatriés d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et territoires d'Outre-Mer, était venu tenir une réunion d'information à Nice.

Enfin, une presse spécifique, par exemple la revue *Midi* de Jacques Loufrani (1933-2013), originaire de Bône, sert de support aux revendications des rapatriés.

À la fin des années 1970, la population de rapatriés des Alpes-Maritimes est évaluée à 70 000 à 100 000 personnes, soit plus de 10 % de la population totale du département, surtout sur la zone littorale. La grande majorité, 65 000, réside à Nice. 5 000 rapatriés sont aussi recensés à Cagnes-sur-Mer.

Se loger

> *Ce furent d'abord quelques isolés. Puis des groupes, enfin, des vagues entières déferlant sur Nice. En juin, le rythme des arrivées était par semaine au minimum de 2 000 à 2 500 personnes. (Nice Matin, 26 juillet 1962)*

Avec les vacances d'été, dès le premier juin, il était devenu difficile aux nouveaux arrivants de trouver un meublé ou une chambre. En juillet 1962 plus de 5 500 familles arrivent à Nice. Profitant des congés scolaires, un centre d'accueil peut ouvrir au lycée Masséna avec 150 lits et un restaurant. La Croix Rouge ouvre un autre centre d'accueil à l'hôtel Prince-de-Galles, recevant en permanence une centaine de rapatriés, ouvrant son vestiaire et distribuant des secours financiers. À Cagnes-sur-Mer, des policiers rapatriés et leurs familles trouvent un abri dans les chambres de lads de l'hippodrome ; puis, la municipalité met à la disposition du préfet sa cité marchande.

Dans les habitations à loyer modéré

Il était impossible de loger ces familles dans le parc HLM car aucune construction n'avait été réalisée entre 1939 et 1949, puis seulement une moyenne de 46 logements sociaux par an depuis 1950. La politique de construction n'avait démarré qu'à partir de cette période avec l'acuité croissante du

besoin face au *baby-boom*. En mars 1961, le ministre de la Construction se déplace pour visiter les réalisations et les chantiers : Comte-de-Falicon (956 appartements), Las Planas (600 logements), Saint-Maurice (370 logements), Vallon des Fleurs (429 logements), Pasteur (285 logements), Vélodrome Pasteur (90 logements), L'Ariane (70 pavillons), Bon-Voyage (320 logements), Saint Roch (322 logements), Diables Bleus (107 logements) et 350 logements dans le vieux Nice, bâtis sur d'anciens îlots insalubres (Saint-François, Providence, Carret, Guigonis, Sainte-Claire).

Trop peu déjà pour faire face à l'essor démographique de la ville. Avant 1960, le logement de familles modestes revenues d'Afrique du Nord dans les HLM est donc un fait marginal : 73 dossiers seulement de foyers des deux anciens protectorats de Tunisie et du Maroc furent acceptés entre 1955 et 1958 par l'office départemental des HLM, soit moins de 2 % des familles arrivées durant la période.

La question du logement prit une tout autre dimension à l'été 1962 avec l'afflux des rapatriés d'Algérie, imprévisible dans de telles proportions et aussi rapidement. L'effort de construction de logements sociaux va donc s'intensifier dans les années 1960 et se poursuivre dans les années 1970, avec comme affichage politique qu'il s'agit de loger les rapatriés quand il s'agit seulement de rattraper un retard de construction. Ainsi, à Saint-Laurent-du-Var, l'office public HLM construit les immeubles du Point-du-Jour entre 1964 et 1968 ; en octobre 1966, sept immeubles sont construits à La Trinité pour héberger les rapatriés. Entre temps ces rapatriés se sont déjà logés !

Pour tous ceux qui ne peuvent être accueillis dans le parc étriqué de logements sociaux, le gouvernement met donc en place des mesures pour aider les nouveaux arrivants à trouver des locations ou leur faciliter l'accès à la propriété (subvention, crédits aidés) et étend, en 1962, les mesures d'accès à la propriété à tous les rapatriés arrivés en France depuis 1960.

Dans un parc dédié

En 1957, plusieurs personnalités revenues dans l'Hexagone avec pour conseiller le député Pierre Pasquini, avocat au barreau de Nice, créent l'Union des Français d'Afrique du Nord (UFAN). Une des principales actions de l'association est la construction de logements pour les rapatriés d'Afrique du Nord. Sa première réalisation, la cité Sainte-Marguerite, est inaugurée le 3 septembre 1960.

Tous les travaux des logements UFAN devaient être exécutés par des équipes de rapatriés d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (maçonnerie, peinture, plomberie, architecture, service de vente, administration). La cité, étendue sur près de 28 000 m², comprenait jardin d'enfants, parc pour voitures, centre commercial. Afin d'éviter toute discrimination, la souscription fut ouverte pour 15% à des personnes n'ayant jamais vécu en Afrique du Nord. Des avantages fiscaux étaient liés à l'acquisition de ce type de logement : pas d'impôt foncier durant 25 ans, intérêts des prêts déductibles des impôts, transmission par succession entièrement exonérée de droits.

Après la cité Sainte-Marguerite, l'UFAN crée un immeuble de 62 appartements sur la Corniche Saint Roch, puis une cité de deux immeubles offrant 120 appartements dans le quartier Saint-Augustin,

baptisée symboliquement Lyautey – voisine des cités Maréchal-Bugeaud et Franchet-d'Espérey, en hommage aux colonisateurs de la Monarchie de Juillet. La société étudia même un projet de 15 gros blocs dits « Super Nice » de 1 600 logements.

Sur le marché

En faveur de la petite bourgeoisie pied-noire, les promoteurs immobiliers déploient de vastes programmes sur le front de mer de Cagnes-sur-Mer ou les corniches de Nice. Des programmes comme le « Parc-Algéria » avenue Mireille (1957), les résidences « Les Oudaïas » à Sainte-Marguerite (1959-1960) ou « Djemila » et « Timgad » (1958-1966) – du nom de deux cités antiques d'Algérie – rue Berlioz et rue Hérold, portent des noms évocateurs pour la communauté des investisseurs algériens puis rapatriés.

Architectes rapatriés

Parmi les architectes qui vont construire ces logements, certains sont eux-mêmes venus d'Afrique du Nord : l'Oranais Henri-Désiré Cantié (1912-1982) à qui on doit le lotissement de la colline de Fabron (« Hélipolis », « Les Grands-Cèdres », « Les Mas de Fabron ») mais aussi plusieurs programmes à Antibes et au Cannet. Rapatrié du Maroc, Jean François-Robert (1902-) est non seulement l'architecte de l'UFAN mais on lui doit également, entre 1956 et 1963, « L'Ensoleillée », chemin de la Lanterne, Les Pins au col de Villefranche, « Les Oliviers », chemin de Brancolar, Le « Calédonia » à Saint-Augustin, etc. C'est à Cagnes-sur-Mer que s'est installé l'Oranais René Lesaint (1944-2003). Il construira le « Santa-Cruz » à Cagnes, et surtout les « Coteaux de la Madeleine » dont la première pierre est posée par Jacques Médecin le 7 février 1972.

Entrer en politique

> « Notre exode est terminé, le temps du mépris s'efface et voici que vient l'heure de la compréhension mutuelle et donc de la sympathie » (Francis Jouhaud, 1965)

En 1965, trois rapatriés font leur entrée au Conseil municipal de Nice, élus sur la liste de Jean Médecin : l'Oranais Francis Jouhaud (1919-2019), avocat au barreau de Nice ; un autre avocat, Maurice Slama (1913-1993), originaire de Tunis, secrétaire général de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et de leurs amis, figure en vue de la communauté juive ; et enfin l'expert maritime, capitaine au long cours, Marcel Izembart, né à Alger. Les deux premiers deviennent adjoints au Maire. Parmi les opposants défaits, le général aviateur Louis Delfino, candidat gaulliste.
Aujourd'hui un boulevard porte le nom de Maurice Slama à Nice et on lui doit le jumelage avec la ville israélienne de Netanya.

Lors des mandatures suivantes, d'autres Pieds-Noirs vont entrer au conseil municipal de Nice, ainsi Charles Mirabello (1927-2000), élu délégué aux Rapatriés sous Jacques Médecin (1971-1977) puis

Jacques Peyrat (1995-2000). L'électorat pied-noir est choyé par le fils et successeur de « Jean L'Africain », Jacques Médecin. Lors des élections municipales de 1977, les réunions électorales se multiplient avec les rapatriés. En février 1988, le Maire de Nice accueille au palais des congrès Nice-Acropolis le Premier Ministre et futur candidat aux élections présidentielles, Jacques Chirac, et son ministre délégué aux Rapatriés, Camille Cabana, à l'occasion du congrès national exceptionnel de l'association des rapatriés « Recours » sur le thème Les Rapatriés unis contre la gauche.

Jacques Médecin – qui se revendique fidèle à l'idée d'une « France de Dunkerque à Tamanrasset » – attire même des personnalités pieds-noires venues de la gauche telles, entre 1983 et sa fracassante démission de 1990, l'avocat André Sfar (1933-2014), né à Sétif, qui avait quitté l'Algérie pour la France en 1957 après avoir été tabassé par l'extrême droite car il était favorable à l'indépendance.

Gagner

Le sport est un puissant facteur d'intégration. Deux disciplines, le volley-ball et le handball, bénéficient particulièrement de l'apport des rapatriés dans les Alpes-Maritimes. Ainsi, Clément Sarrazin, vice-président de la ligue de volley-ball d'Alger, devient en 1967 vice-président de la ligue des Alpes-Maritimes. En 1962, le comité départemental comptait moins de 300 licenciés ; il y en a 1 200 en 1970 : le nombre de clubs a doublé avec un excellent niveau technique grâce aux rapatriés.

L'OGC Nice attire également les footballeurs venus d'Algérie comme Jean-Paul Lacasa, venu du Sporting Club de Bel-Abbès et surtout Yvon Giner, né en 1936 à Arzew, surnommé « le Pied-Noir aux pieds d'or », lui aussi sélectionné dans l'équipe d'Oranie à l'adolescence, et qui, après avoir fait un essai concluant au Gym, avait préféré, du haut de ses 20 ans et de son mètre 75, rentrer en Algérie jusqu'à ce que la guerre le conduise à revoir sa position : le milieu de terrain choisit alors le club niçois même si de nombreux autres clubs de métropole étaient intéressés. Il jouera 238 matchs de championnat sous le maillot rouge et noir, marquant 47 buts entre 1959 et 1967, et devient l'idole des Pieds-Noirs mais aussi des supporters niçois.

Dans les cages du Gym, un autre Pied-Noir, Georges Lamia (1933-2014), formé à la Calle (Constantine), surnommé « Le Diable » : après des débuts à Bône, il débarque dans l'Hexagone en 1956 et rejoint l'OGC Nice. En 1959, gardien emblématique des cages niçoises, il est un des acteurs majeurs du titre de champion de France obtenu par les Aiglons. Avec eux, il dispute 246 matchs entre 1956 et 1964 et compte également sept sélections en équipe de France entre 1959 et 1962.

Travailler

> En décembre 1962, la presse locale s'angoisse *:* « Trouvera-t-on du travail dans les Alpes-Maritimes pour les cinq mille chômeurs rapatriés ? » (*Nice-Matin*, 6 décembre 1962)

Enseigner

Les Accords d'Évian font le pari de la coopération avec le nouveau gouvernement algérien d'Abderrahmane Farès, par la mise à disposition des fonctionnaires et spécialistes qui sont indispensables à la vie du nouvel État, notamment les cheminots, les magistrats, les enseignants, les soignants…

Cependant, comme les autres Européens, de nombreux enseignants font le choix de se replier vers la Métropole dès 1962. Plutôt que de les révoquer pour abandon de poste (menace brandie en août 1962), le ministère de l'Éducation nationale fait le choix de les affecter dans les zones sous tension : région parisienne où les classes étaient surchargées, puis dans les régions où les rapatriés sont les plus nombreux et où les enseignants déjà en poste ne suffisent pas à scolariser les enfants pieds-noirs.

La naissance de l'université de Nice

Nice n'avait jamais été dotée d'établissement d'enseignement supérieur. Pour poursuivre leurs études, les élites niçoises sont allées, au cours du temps, à Turin, à Paris, faire leur droit à Aix, etc.

En 1933, les universitaires Louis Trotabas et Maurice Mignon créent le Centre universitaire méditerranéen (CUM), avec l'aide du maire de Nice, Jean Médecin. D'autres instituts universitaires sont ensuite fondés : Institut d'études juridiques (1938), Institut d'études littéraires (1941) et Institut d'études scientifiques (1945).

Les bouleversements démographiques induits par l'arrivée en nombre des rapatriés d'Afrique du Nord sur la Côte d'Azur vont accélérer la naissance de l'université de Nice : une faculté de droit et de sciences économiques, rattachée à l'université d'Aix-Marseille, est implantée dès 1963, une faculté des sciences en 1965. Enfin, le décret du 28 octobre 1965 constitue l'université de Nice avec trois facultés : lettres, sciences, droit et sciences économiques.

La faculté de lettres

L'ensemble littéraire universitaire de Nice est construit sur l'ancienne propriété Fielding, boulevard Carlone. Les bâtiments sont aujourd'hui labellisés Architecture contemporaine remarquable. Les premiers enseignants-chercheurs étaient majoritairement issus du second degré de l'Académie de Nice, de l'université d'Alger et d'autres universités d'Afrique.

Parmi eux André Nouschi (1922-2017), issu d'une famille juive de Constantine, spécialiste de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient, qui avait fait ses études à Alger. Après la Deuxième Guerre Mondiale, il passe l'agrégation d'histoire, et s'installe en France. Nommé maître de conférences à l'université de Tunis en 1961, il devient professeur d'histoire contemporaine à la faculté des lettres de Nice lors de sa création en 1964. Il fonde, en 1968, le Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC), puis, en 1971, la revue des Cahiers de la Méditerranée.

La faculté de médecine

Il manque encore une pièce à l'édifice universitaire niçois : l'enseignement médical. C'est à un rapatrié, le professeur René Bourgeon (1912-1995), qu'on doit sa création.
Né en 1912 à Saint-Arnaud, village agricole du Constantinois, proche de Sétif, de famille d'origines d'Alsace, Flandre, Bretagne, Auvergne, il étudie à la faculté de médecine d'Alger et opte pour la chirurgie. Porté en 1961 à la présidence du Conseil départemental de l'Ordre des médecins à Alger, il est contraint de quitter l'Algérie en 1962 et choisit de se fixer à Nice où il ouvre un cabinet de chirurgie. Conseiller technique auprès du ministre des Rapatriés François Missoffe, il est nommé en octobre 1968 directeur de la future Ecole nationale de Médecine de Nice qui ouvrira ses portes à la rentrée 1970 à proximité de l'hôpital Pasteur. Il prend sa retraite en 1981 et, comme président du Cercle algérianiste de Nice, s'engage dans la défense et l'illustration de la culture française en Algérie.

Conseiller et soigner

Les professions libérales peuvent assez facilement s'intégrer en métropole, retrouvant leur clientèle ou patientèle rapatriée, ou développant de nouveaux réseaux professionnels. Comme les avocats, les médecins parviennent assez rapidement à s'intégrer et à retrouver, en France métropolitaine, le statut qu'ils avaient en Algérie.

Les avocats

De nombreux avocats ou futurs avocats algériens se sont installés à Nice dès les années 1950, certains d'entre eux, considérés comme des « agents FLN en robes noires », ayant fait l'objet de menaces de la part de l'OAS. D'autres, au contraire, étaient de farouches partisans de l'Algérie française tels Maître Morinaud ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Alger, ou Maître Francis Jouhaud (1919-2009), fils du général OAS emprisonné à Tulle, futur premier adjoint des maires de Nice Jean puis Jacques Médecin.

Maître Pierre Pasquini (1921-2006), fils du procureur de la République Aimé Pasquini, né à Sétif, est une de ces figures emblématiques du barreau de Nice. Diplômé des facultés de droit et des lettres d'Alger, il s'inscrit comme avocat au barreau de Nice dès 1946 et mène en parallèle une œuvre

littéraire. Il est adjoint aux Beaux-Arts du maire de Nice de 1947 à 1965 et député UNR des Alpes-Maritimes de 1958 à 1967. On le retrouve comme conseiller des rapatriés au sein de l'UFAN et il sera ministre des Anciens combattants dans le gouvernement Juppé en 1995. En 2006, son successeur au ministère, un autre rapatrié, Hamlaoui Mekachera (1930-2018), viendra assister à ses obsèques à Nice.

Les toubibs

> *Toubib, de l'arabe ⍰⍰⍰⍰⍰⍰, ṭabīb (« médecin »), via le maghrébin ṭbib.*

Faute de retrouver rapidement à Nice un poste de médecin hospitalier, un groupe de rapatriés décide de créer la clinique Saint-George – sans « S », du nom du grand hôtel du centre d'Alger.

L'idée des pères fondateurs, René Bourgeon (originaire du Constantinois) et l'obstétricien André Brincat, soutenus par les docteurs Robert Garès (originaire de Bône), Georges Marty, Benejam, Maurin – pour beaucoup passés par l'hôpital Mustapha de la Faculté d'Alger -, était de donner aux Pieds-Noirs une clinique où les médecins originaires d'Algérie pourraient continuer d'exercer leur métier. Le premier projet de construction sur un terrain à Rimiez est déposé dès 1964, pour une ouverture de l'établissement en 1969. La clinique Saint-George s'est peu à peu imposée comme un groupe leader dans l'esthétique chirurgicale et reconnue dans de nombreuses autres spécialités.

Commercer

> *Ils sont venus !… Ils sont tous là !… Réservez-leur vos achats (rubrique publicitaire de la revue* Midi, *1965-1967)*

Au coin de la rue

La chronique « Où leur serrer la main ? » de la revue *Sud* et la rubrique publicitaire « Ils sont venus, ils sont tous là » à la fin de chaque numéro de la revue *Midi* donnent la mesure de l'intégration des petits commerçants rapatriés dans le paysage urbain niçois. Commerces de bouche, de meubles, d'électroménager, de vêtements, coiffeurs, etc., la communauté pied-noire se reforme à Nice et sur la Côte. Le photographe Charles Bébert, le « chasseur d'images » niçois originaire d'Oran, a immortalisé leurs devantures, reconstituant un tissu commercial actif et diversifié.

Taxis, pompistes, mécanos

La loi du 13 mars 1937 ayant pour objet l'organisation de l'industrie du taxi avait fixé le nombre de taxis autorisés à exercer dans chaque commune. Une commission paritaire de concertation regroupant les représentants de la profession et de l'administration voit le jour. A Nice, la Ville avait, dès 1882, mis en place un permis de stationnement, qui permettait d'exercer la profession de

garçon-cocher puis de conducteur de taxi-auto. 400 numéros de « voitures de place » avaient été attribués en 1925.

En 1962 afin de faciliter l'insertion professionnelle des rapatriés d'Algérie, une autorisation de stationnement leur est réservée dans chaque commune pour chaque tranche de 20 autorisations de stationnement délivrées. La quasi-totalité des numéros de taxis attribués à Nice sous Jean et Jacques Médecin le sont en faveur de rapatriés. Citons Louis Del Aguila, originaire de Sidi-Bel-Abbès, titulaire de l'autorisation de circulation du taxi n° 130, l'Oranais Roger Toubalem, l'Algérois Ernest La Salvia, Diego Rastoll de Vialar, etc.

Les Pieds-noirs sont nombreux également dans le commerce des voitures, cycles, motos ou dans la réparation automobile.

Se retrouver

Manger

> *En Algérie nous aimions nous retrouver autour d'une bonne table et, si ce n'était pas dans les maisons, c'était au grand air. Nous n'hésitions pas à débarquer sur les plages avec nos chaises, nos tables, nos tentes. Nous étions une véritable ribambelle, famille et amis. (témoignage de l'Oranais Raphaël De Aro recueilli par Magali Micellis en 1992)*

La cuisine pied-noire est née d'un brassage de cultures et des apports de la cuisine européenne (française, espagnole et italienne), maghrébine (arabe et berbère), orientale (turque, maltaise) et juive. L'arrivée massive des rapatriés contribue à diffuser ses recettes et à en faire connaître les saveurs sur la Côte d'Azur.

Le moment de l'apéritif est un temps fort de la journée pied-noire : on y accompagne l'anisette avec la kemia (« petite quantité » en arabe dialectal), un assortiment d'amuse-gueules. Viennent ensuite les plats de résistance : les cocas, chaussons fourrés avec une garniture à base de frita (poivrons, tomates et oignons mijotés) ou de longanisse (saucisse de porc, relevée d'un mélange d'épices : anis vert, cannelle, muscade, poivre, piment doux, ail, sel…) ; la loubia, à base de haricots blancs accommodés à la sauce tomate et riche en épices ; la chakchouka, poêlée de poivrons ou de piments verts ou rouges, tomates, oignons et à laquelle s'ajoutent à la fin des œufs ; et bien sûr le couscous, de légumes, de viande ou de poisson.

La charcuterie pied-noire puise ses racines à la fois dans les traditions maghrébines et dans la cuisine espagnole : soubressade élaborée à partir de morceaux sélectionnés de porc, hachés et assaisonnés de sel, de paprika, de poivre et d'herbes aromatiques (romarin, thym et origan) ; et, vite adoptée par

les Français, la merguez, petite saucisse rouge épicée à base d'un hachis de viande de bœuf ou de mouton.

Au dessert, les Pieds-Noirs se régalent de montecaos, biscuits d'origine espagnole, parfumés à la cannelle et au zeste de citron et de toutes sortes de pâtisseries à base d'amande et de miel.
La mouna, brioche de Pâques originaire d'Oran, en forme de dôme parsemée de perles de sucre a donné son nom au traditionnel pique-nique pied-noir du lundi de Pâques.

Dans l'agglomération niçoise, d'anciens restaurateurs d'Alger, Oran ou Constantine mais également des artisans, bouchers, charcutiers, boulangers ouvrent des commerces bien achalandés par les rapatriés mais également par les Niçois curieux de découvrir leurs spécialités. L'industrie agro-alimentaire algérienne se réimplante en France. Ainsi, les graines de couscous Ferrero, fabriqués depuis 1907 à Alger, à Vitrolles avec une succursale à Nice. La fabrique de semoule Bonici (de Bône), *Le Couscous du Spahi,* lui fait modestement concurrence à Saint-Laurent-du-Var. On peut déguster les pâtisseries oranaises Biscador boulevard Joseph-Garnier à Nice et retrouver les boutifards du charcutier Pons de Bal-el-Oued rue Michel-Ange. L'anisette Gras ou les épices Spigol ont été rapatriées également. Enfin, les grands rassemblements pieds-noirs comme la fête conviviale de 1965 à Saint-Laurent, permettent aux Niçois de découvrir la tradition du méchoui.

Parler

> « En France ils ont l'accent grave, l'accent aigu, l'accent circonflexe, nous z'autes : que l'accent pataouète ensoleillé » *(Roland Bacri).*

Avec la colonisation de l'Algérie au XIXe siècle, affluent des émigrés de France et d'Europe du Sud. Toutes ces populations d'origines diverses doivent communiquer entres elles et avec les autochtones ; pour cela il faut donc parler dans sa langue, mais aussi celle de l'autre, tout en s'aidant de gestes, souvent bien utiles pour la compréhension.

Le parler pied-noir, parler populaire, du quotidien, est ainsi fait d'un mélange de langues méditerranéennes (française, arabe, espagnole, italienne, maltaise). On l'appelle le pataouète, nom qui puise sans doute son origine dans le mot « patois » en français ou dans sa version catalane « patuet ».

Le pataouète se caractérise par un accent, l'accent typique pied-noir. Une oreille avertie saura déceler à l'accent si vous venez d'Alger, d'Oran ou de Constantine.

On trouve dans le pataouète des mots provenant de tout le pourtour méditerranéen, avec une syntaxe parfois particulière. Enfin, le pataouète c'est une gestuelle, les gestes et la parole étant indissociables.

C'est à Nice que l'ancien instituteur constantinois Enrico Macias a fait ses débuts dans la chanson : à Noël 1962, au Casino municipal, il chante la tristesse des rapatriés dans *J'ai quitté mon pays, j'ai*

quitté ma maison. Les Pieds-Noirs ont eu souvent plaisir à retrouver Robert Castel ou Marthe Villalonga sur les scènes niçoises notamment lors du fameux spectacle de juin 1987 au stade Charles-Ehrmann.

Enfin, la plus célèbre des humoristes niçoises, Mado la Niçoise, est une Pied-Noire d'origine napolitaine et parmesane, née en 1954 à Philippeville (aujourd'hui Skikda). Ses parents possédaient en Algérie un bar-restaurant. Arrivés à Nice, ils reprennent le « bar des Oiseaux » dans le Vieux-Nice. À l'âge de vingt ans, Noëlle Perna prend leur relève dans ce café et se produit en spectacle derrière son comptoir avant d'ouvrir, à côté de son bar, un petit théâtre en 1999.

Avec l'arrivée des rapatriés, de nombreux mots et expressions, le plus souvent d'origine arabe, parfois déjà présents dans l'argot militaire dès la fin du XIXe siècle, sont venus enrichir la langue française : la scoumoune (mauvais œil), bésef (beaucoup), merguez (saucisse), ramdam (raffut)…

Prier

> « En Algérie on avait l'habitude de dire que le cœur du rabbin est déposé entre les mains des fidèles » (rabbin Simon Morali)

La communauté juive d'Algérie était issue de plusieurs vagues d'immigration : venues d'Israël et de Cyrénaïque, par suite de la répression des révoltes juives des Ier et IIe siècles par le pouvoir romain ; d'Espagne fuyant les persécutions wisigothes (VIe-VIIe siècles) puis l'Inquisition de la *Reconquista* catholique (XIVe-XVIe siècles) ; d'Italie au XVIIIe siècle (les Granas de Livourne), peu nombreux mais jouant un rôle commercial très important. Ces Juifs méditerranéens sont génériquement dénommés « Séfarades » – *Sefarad* (en hébreu ספרד) désigne la péninsule ibérique. Progressivement assimilés à la population européenne, parfois victimes d'antisémitisme de la part des indigènes musulmans, les Juifs d'Algérie suivent majoritairement le mouvement d'exode vers la France après 1962 – seuls 25 000 d'entre eux vont faire leur *alya* en Israël, sans commune mesure avec les 270 000 Juifs marocains ou les 55 000 Tunisiens que l'État juif accueille à partir des années 1950.

Avec l'arrivée des rapatriés, du Maroc, de Tunisie puis d'Algérie, le visage du judaïsme français change. Au début des années 1960, Marseille voit ainsi sa population juive passer de 12 000 à 50 000 personnes ; Toulouse, de 3 500 à 14 000 ; Bordeaux de 3 500 à 6 400 ; Nice de 2 100 à 6 400. Dans un premier temps, ces Juifs pieds-noirs, qui n'ont pas connu la Shoah, peinent à se mêler à la communauté ashkénaze yiddishophone d'immigrés d'Europe centrale et orientale, tout autant qu'aux communautés françaises anciennes, assimilées depuis 1808 : prononciation de l'hébreu différente, mentalité non consistoriale, « guerre de la cacherouth », affichage de leur judaïté dans l'espace public…

Peu à peu, ces nouveaux venus, nombreux à fréquenter les synagogues de l'agglomération niçoise, vont contribuer au renouveau des institutions juives et des couples mixtes vont se former : ainsi André Sfar, venu de Sétif, épouse une juive d'origine ukrainienne. Plusieurs grandes figures du judaïsme français sont passées par Nice : l'Algérois Simon Morali (1909-1984), Grand rabbin de Nice (1969-1973) puis de Nancy, ou Georges Haïk, de Tlemcen, futur Grand rabbin de Toulouse. L'épouse du rabbin Morali (Sylvia Guenassia) crée à Nice en 1970 le Club Nathanya, une association féminine de solidarité. La section des Éclaireuses et Éclaireurs israélites de Nice renaît en accueillant les jeunes juifs rapatriés, parmi lesquels un certain Joseph Sitruk (1944-2016), Tunisien, futur Grand rabbin de France.

Face aux nouveaux besoins de cette communauté qui est aujourd'hui la 3e communauté israélite de France, des lieux de culte sont implantés dans plusieurs quartiers, ainsi aux Moulins, dans les locaux de l'office public HLM jusqu'en 2005, ou à Saint-Laurent-du-Var. L'association cultuelle israélite (A.C.I.N.) fait bâtir en 1978-1979 une synagogue, un bain rituel et une école rue Michelet. Dix ans plus tard, la grande synagogue de la rue Deloye est rénovée et décorée des célèbres vitraux créés par le grand maître verrier israélien Théo Tobiasse.

Se souvenir

On doit au docteur Gaston Guigon, dans son livre *Nostalg…erie ou nostalgie de l'Algérie,* publié à Salon-de-Provence en 1971, le concept de « nost'Algérie » pour définir l'état d'esprit des Pieds-Noirs rapatriés après 1962. Mélange de tendresse et d'émotion sentimentale à l'évocation d'un pays perdu, douleur de l'exil, ressentiment parfois victimaire contre ceux jugés responsables de leur abandon et de leur exode (la classe politique, les « Frankaouis », les Musulmans…).

Nice est, dès le tout début des années 1960, un des principaux foyers de cette « nost'Algérie », entretenue par la municipalité au travers de l'érection de monuments commémoratifs ou de l'organisation de rassemblements conviviaux.

Des revues s'y créent comme L'Écho de l'Oranie, mensuel puis bimestriel né en 1965, édité par l'association « Les Amitiés oraniennes » et devenu l'organe de liaison des rapatriés du département des Alpes-Maritimes, sous la direction de Marcel Berlier. En 1973, des intellectuels niçois créent, derrière le professeur Bourgeon, le Cercle algérianiste « *pour protester contre l'histoire officielle de la présence française en Algérie telle que la présentent ceux-là mêmes qui [les] ont acculés à l'exil ; pour approfondir [leur] connaissance du passé algérien afin de mieux [se] connaître, de redécouvrir l'originalité de la culture qui se faisait jour en Algérie, et pour diffuser l'œuvre des écrivains algérianistes ; pour redonner une vigueur nouvelle à la communauté « Algérie Française », pour retremper [leur] foi ; (…) pour sauvegarder de l'oubli et du néant le peu qui [leur] reste de [leur] passé magnifique et cruel ».*

Des monuments dans la ville

> *Aux Français d'Afrique du nord et des terres lointaines qui firent la France d'outre-mer, la ville de Nice a voulu donner, sous son ciel bleu et ses palmiers, au bord de sa mer latine, l'image du pays perdu.*

Le Mémorial des rapatriés

En 1971-1972, dans le cadre de l'aménagement du square Alsace-Lorraine où est déjà érigée la statue de Déroulède par Michel de Tarnowsky, la direction des Espaces verts de la Ville de Nice passe commande à Volti d'une femme allongée et à André Greck (1912-1993) d'un « mémorial des rapatriés ». Né à Alger en 1912, A. Greck, Grand Prix de Rome en 1936, est aussi l'auteur du monument au Maréchal Juin inauguré place d'Italie à Paris en 1983. Son œuvre niçoise, réalisée à l'occasion du dixième anniversaire des Accords d'Evian est une main géante tenant une urne dans laquelle fut déposée de la terre du « pays perdu » (*pulveres ex cemeteris longinquis).*

Sans doute ce projet se substitue-il à celui, évoqué en 1966, d'un mémorial des cimetières d'Afrique du Nord qui aurait été édifié au-dessus du Parc Impérial à Nice, par l'architecte oranais René Lesaint (installé à Cagnes-sur-Mer).

Le mémorial est inauguré le 25 février 1973 en présence de Jacques Médecin, à l'initiative de la Fédération des associations de rapatriés des Alpes-Maritimes. Le Maire de Nice pose alors devant une plaque intitulée « Honneur et Fidélité » rendant hommage aux « martyrs de l'Algérie française » (Jean Bastien-Thiry, Roger Degueldre, Albert Dovcar et Claude Piegts). Ingénieur de l'Armée de l'air d'origine lorraine, Jean Bastien-Thiry (1927-1963), fusillé le 11 mars 1963 au fort d'Ivry, est connu pour avoir fomenté l'attentat du Petit-Clamart, le 22 août 1962, dans le but de supprimer le général De Gaulle. Quant à Roger Degueldre (1925-1962), c'était un lieutenant du 1er régiment étranger de parachutistes d'origine belge, déserteur à la suite du putsch des généraux en 1961 pour rejoindre l'Organisation armée secrète (OAS). Créateur des commando Delta, bras armé de l'OAS qui ont exécuté la plus grande partie de ses attentats, Degueldre avait été arrêté le 7 avril 1962, condamné à mort par la cour militaire de justice, puis fusillé le 6 juillet 1962 au fort d'Ivry. Le sergent d'origine yougoslave Albert Dovecar (1937-1962), fusillé au fort du Trou-d'Enfer à Marly-le-Roi le 7 juin 1962 en compagnie du Pied-Noir Claude Piegts (1934-1962), avait officié sous les ordres de Degueldre.

Aujourd'hui, sur une plaque de marbre apposée au socle côté nord, on peut lire cette adresse : 1830-1962 / PASSANT / SOUVIENS-TOI QU'IL Y EUT UNE / ALGERIE FRANCAISE / ET N'OUBLIE JAMAIS CEUX QUI SONT / MORTS POUR ELLE

dans la pierre (côté ouest) : AUX FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD / ET DES TERRES LOINTAINES / QUI FIRENT LA FRANCE D'OUTRE-MER / LA VILLE DE NICE / A VOULU DONNER / SOUS SON CIEL BLEU ET SES PALMIERS / AU BORD DE SA MER LATINE / L'IMAGE DU PAYS PERDU // LA JOIE DE L'AME EST / DANS L'ACTION / LYAUTEY

dans la pierre (côté est) : ROGER DEGUELDRE / SYMBOLE DE L'ALGERIE FRANCAISE

dans la pierre du socle (côté sud) : ANDRE GRECK et signature

sur l'urne brandie par la main : NICAEA CIVITAS / HOC TENET URNA / PULVERES EX / CEMETERIS / LONGINQVIS

Et sur une petite plaque posée devant : AUX / MARTYRS / DE L'ALGERIE FRANCAISE

La Déchirure : hommage aux Français d'Afrique du Nord de toutes confessions

Plus que le mémorial des rapatriés qu'il était supposé être, le monument de Greck est donc devenu, avec l'apposition de ces plaques, un mémorial de l'OAS et une célébration de l'Algérie française. C'est pourquoi, en 2012, trente ans plus tard, il a paru nécessaire de faire ériger un nouveau mémorial, plus consensuel et universel, sur la Promenade des Anglais.

Ce second monument, implanté face à la mer Méditerranée, hommage aux « Français d'Afrique du Nord de toutes confessions », est inauguré le 30 juin 2012, cinquante ans après la fin du conflit en Algérie. A cette sculpture monumentale réalisée en granite bleu nuit, son créateur oranais, Roland Moreau (né en 1941), a donné le nom de *La Déchirure* : ce déchirement est symbolisé par la brisure volontaire de cette roche très dure et hétérogène. Les traces de pas représentent l'exode.

Trois dates sont portées : 1830, la conquête de l'Algérie ; 1962, l'indépendance ; 2012, l'édification de la stèle, à l'occasion de la Journée Commémorative du Cinquantenaire des Rapatriements.

Le message : *Ils ont construit un pays… l'ont quitté dans la douleur en 1962. Arrivés en nombre sur la Côte d'Azur, ils ont participé à son essor et à sa réussite.*

Vingt-cinq ans après

> Voilà ce qui a été fait par nous, depuis « 25 ans ». Voilà nos artistes, nos « grands », vous devez prendre conscience de ce que nous sommes, de notre façon de vivre, de notre entité linguistique (Paul Mefret)

Du 25 au 28 juin 1987, une manifestation de grande envergure est organisée à Nice :
le rassemblement international des Pieds-Noirs, à l'initiative de Paul Mefret, créateur de l'association « 25 ans après », et de l'Algérois Jean Oltra, directeur général de l'agence paramunicipale Nice-

Communication. Leur objectif est de montrer, d'une part, ce qu'ont été les cent-trente ans de présence française en Algérie, d'autre part ce que les Pieds-Noirs ont apporté à la France.

Cet événement, à la fois culturel, sportif, artistique et religieux, a lieu dans toute la ville et réunit des Pieds-Noirs installés en métropole mais aussi ceux qui ont choisi l'étranger pour refaire leur vie (Canada, Espagne, etc.). La Poste confie à Roger Druet la conception du timbre commémoratif à 1,90 francs.

Dès le jeudi 25 juin une exposition mettant l'accès sur les aspects positifs de la colonisation de l'Algérie est inaugurée au Palais des Expositions ; conférences et projections de films s'y succèdent durant toute la durée de la manifestation.

Le vendredi 26 est placé sous le signe du sport : une flamme du Souvenir est conduite par le biais d'une course relais, menée par des enfants de rapatriés, depuis la plage du Centenaire jusqu'au stade du Ray en passant par le Mémorial des rapatriés du Jardin Alsace-Lorraine. La soirée se déroule au stade où un match de foot amical oppose une sélection de joueurs professionnels d'origine pied-noire à une sélection de clubs méditerranéens. Ces épreuves sportives se prolongent le samedi avec des matchs de basket-ball, de volley-ball ainsi que des épreuves de natation à la piscine Jean-Bouin.

Le samedi soir, un « Woodstock » pied-noir se déroule au stade Charles-Ehrmann. Robert Castel, Enrico Macias et Marthe Villalonga sont, entre autres, les vedettes de cette soirée au cours de laquelle sont remis des trophées à des personnalités du monde artistique, culturel, médical et sportif issues de la communauté des rapatriés d'Algérie.

Enfin, le point d'orgue des « 25 ans » est une messe célébrée le dimanche 28 juin. Une procession démarre du square des Maréchaux pour finir place Masséna où l'évêque de Nice, Mgr Saint-Macary, célèbre la messe sur un podium conçu par Gilbert Giuliani (1935-2009), dit « *Gianangelli* ».

L'accueil de cet événement international aura été enthousiaste, on estime que la ville a accueilli 200 000 participants venus de toute la France mais également du Québec et même d'Australie. Les hommes politiques ont honoré la manifestation de leur présence, plus ou moins bien accueillis par la foule : l'ancien Premier Ministre Raymond Barre, et surtout son successeur Jacques Chirac, futur candidat à la Présidence de la République, en compagnie du secrétaire d'Etat aux Rapatriés, André Santini.

Au Soleil des Deux Rives

> *Je suis totalement en phase avec l'esprit de ce rendez-vous car il est celui d'une valeur qui me tient à cœur : la mémoire. (…) La « nost-Algérie », c'est mon privilège et je le revendique avec orgueil (Robert Castel au journal Nice Matin le 5 juin 2011)*

Les 5 et 6 juin 2010, la ville de Nice organise, avec le concours des associations de Harkis et Pieds-Noirs, la manifestation « Au soleil des deux rives ». Ce rassemblement festif marquera la première

édition d'un festival reconduit chaque année et pouvant accueillir des milliers de personnes dans les jardins des Arènes de Cimiez.

Ce n'est pas un hasard si le festival prend racine dans ces jardins de Cimiez lesquels, dès juin 1965, accueillaient un rassemblement de Pieds-Noirs dans une *« ambiance de famille (…) qui fleure bon l'anisette, les brochettes, les merguez* » et où les Niçois se réunissent tous les dimanches de mai pour la traditionnelle Fête des Mais.

Quarante-cinq ans plus tard, les objectifs restent les mêmes : maintenir vivantes les traditions et la culture des rapatriés d'Algérie, recréer autour d'eux une communauté. Et si, parfois, le souvenir se fait avec une certaine « nost'Algérie », la fête se déroule surtout dans la joie et la bienveillance et permet de réunir les rapatriés et leurs descendants afin que les coutumes se perpétuent, dans un souci de transmission.

Chaque année, les festivités sont ouvertes par une messe des rapatriés délivrant un message de paix et de fraternité. Les stands présents font la part belle à la cuisine pied-noire et notamment aux pâtisseries orientales : *kosra, makroud* et autres douceurs au miel ont une place d'honneur. Mais ce rassemblement est également l'occasion de participer à des conférences, des débats, des projections de films.

La manifestation convoque chaque année un invité d'honneur représentatif de la communauté pied-noire ou harkie. Ainsi, dès 2010, c'est la comédienne Marthe Villalonga qui honore l'événement de sa présence. Le chanteur Enrico Macias est des plus fidèles à ce rendez-vous ; en 2019 il organise un concert pour fêter, avec « *ses frères rapatriés* », les 10 ans de ce festival qui se veut la preuve qu'une culture commune a traversé la Méditerranée et continue de vivre aujourd'hui, à Nice.